



Déploiement du dispositif 2 heures d'activité physique en plus en collège.

publié le 18/12/2023

Le dispositif sera déployé dans une soixantaine de collèges de l'académie de Poitiers à la rentrée 2024. Retrouvez ici toutes les informations nécessaires pour appréhender au mieux son organisation et candidater dès mars 2024 auprès de ipr.eps@ac-poitiers.fr.

 2 heures activité physique en + en collège. Académie de Poitiers (PDF de 1.1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.